

**Zeitschrift:** Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

**Herausgeber:** Alliance de Sociétés Féminines Suisses

**Band:** 72 (1984)

**Heft:** [8-9]

**Artikel:** Mouvement des femmes en URSS : "c'est l'affaire de l'Etat !"

**Autor:** Chaponnière, Martine / Kisselova, Nina

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-277277>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 08.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

les six millions de logements détruits par la guerre n'ayant pas encore été remplacés. Les seuls appartements que l'on peut acquérir en toute propriété sont situés dans des immeubles collectifs. La surface attribuée dépend de la taille de la famille, mais n'excède jamais 60 m<sup>2</sup>.

## NOMENKLATURA

Les femmes des 750 000 privilégiés qui constituent la Nomenklatura à travers toute l'Union soviétique, comme celles des grands dignitaires militaires et des académiciens, ne travaillent pas. Décision prise par Staline !

Travail, famille, maternité, sexualité, autant de domaines, on le voit, où les responsabilités pèsent lourd sur les femmes, dans un pays qui se targue d'avoir, grâce au socialisme, réalisé leur libération.

« Il reste des problèmes relatifs à l'amélioration de la condition féminine » reconnaissent ceux qui se font l'écho du Parti (2), « mais la question de la femme n'existe plus sous son aspect classique, telle qu'on la trouvait dans notre pays auparavant ou qu'elle se présente encore actuellement dans les pays occidentaux... »

Dans ce contexte, il est naturellement intolérable d'entendre s'élever des protestations et l'on se souvient que c'est en termes d'exil que les autorités ont répondu, en 1980, à la profession de foi féministe et passionnée des principales animatrices de l'almanach « Femmes et Russie » (3).

Elles y dénonçaient la séparation des tâches sur le plan professionnel et l'inégalité des salaires, relevaient l'absence des femmes en matière politique ou économique et lançaient à leurs compagnons, si souvent démissionnaires dans leurs responsabilités familiales, des appels au partage et au dialogue.

Cette réalité présentée par des femmes dissidentes courageuses se trouve curieusement confirmée par des statistiques et des analyses officielles.

A la veille des 70 ans du communisme, des sociologues soviétiques constatent que les femmes « se révoltent », la Pravda déclare en août 83 « qu'il est temps de promouvoir les femmes, de les placer à la tête des organes principaux du Parti ». Quant à certains démographes officiels, ils attribuent la baisse de la natalité « à une riposte spontanée des femmes face à leurs trop lourdes charges », moyen par lequel « elles réduisent elles-mêmes leur inégalité »...

**Michèle Michelod**

(1) « Repères », AFI, Paris, février 1984.

(2) « Etudes soviétiques », édité par l'Agence Novosti, mars 1983.

(3) Almanach « Femmes et Russie », 1980, Editions des Femmes.

## MOUVEMENT DES FEMMES EN URSS « C'EST L'AFFAIRE DE L'ETAT ! »

Lors de son passage à Zurich, nous avons rencontré Nina Kisselova, membre du Praesidium des femmes soviétiques et rédactrice en chef de l'édition soviétique de la revue *Femmes du monde entier* éditée par la Fédération internationale démocratique des Femmes (FIDF).

**FS : En Europe, nous avons entendu parler du mouvement féministe en URSS surtout à travers les publications de femmes considérées comme dissidentes ou qui ont quitté le pays. Que pensez-vous de leurs écrits et êtes-vous d'accord que le type de problèmes qu'elles évoquent (alcoolisme des hommes, par exemple) existe ?**

**NK : Je n'ai pas lu la littérature produite par ces femmes et je ne puis donc pas vous répondre sur ce point. De toute façon, comme elles ont quitté le pays, elles ne peuvent pas parler pour les femmes soviétiques.**

**FS : Pour votre part, alors, que voyez-vous comme difficultés majeures à affronter par les femmes, chez vous ?**

**NK : En URSS, 93 % des femmes adultes travaillent ou étudient. Dès lors, la tâche principale à laquelle est confronté l'Etat est de créer les conditions optimales pour que la femme puisse concilier ses différents rôles, de citoyenne, épouse, mère et travailleuse. En ce moment, le problème du cumul des fonctions n'est pas encore résolu de façon optimale. L'Etat encourage la femme à travailler car le prestige (non seulement social mais également familial) d'une femme qui travaille est plus élevé que celui d'une ménagère.**

**FS : Quelles sont les priorités de l'Etat dans ce domaine ?**

**NK : D'abord, l'augmentation des équipements préscolaires. D'ailleurs, d'un Plan Quinquennal à l'autre, le nombre prévu augmente. Ensuite, l'élargissement des services qui aident les femmes à gagner du temps, par exemple, l'augmentation des plats pré-cuisinés. Il s'agit pour l'Etat de produire le maximum de services pour la femme de manière à ce qu'elle puisse libérer du temps pour elle et surtout pour son rôle de mère. La femme doit pouvoir être une interlocutrice valable tant auprès de ses enfants que dans la société. Enfin, l'Etat tente de rendre tous les travaux créatifs, tous les métiers, si vous voulez, afin qu'ils soient source d'épanouissement. N'oubliez pas qu'il y a 66 ans, 85 % des femmes étaient analphabètes et, dans certaines régions, elles étaient très opprimées par les mœurs locales et la religion.**

**FS : Toutes ces mesures, si elles aident les femmes, n'incitent guère**



En URSS, 93 % des femmes travaillent ou étudient.

Photo BIT

**les hommes à prendre leur part dans le travail ménager...**

**NK : Nous nous en occupons aussi. C'est le rôle de la culture. La presse, les mass media, le théâtre, les arts et la propagande sont utilisés pour orienter vers le partage des tâches, vers une égalité réelle entre l'homme et la femme et une distribution des rôles dans la famille.**

**FS : Une dernière question. Est-ce que, dans le contexte soviétique, cela a un sens de parler de mouvement des femmes ?**

**NK : Non, car chez nous, c'est l'Etat qui se charge de tout. Il n'y a pas de mouvement spécial des femmes pour se libérer. Par contre, il y a des sections féminines dans beaucoup d'organisations : les syndicats, les associations de peintres, d'artistes, etc. Nous avons aussi le Comité des femmes soviétiques qui comprend des représentantes de tous les ministères, des syndicats et autres organismes importants. Ce comité peut faire des propositions au Soviet Suprême de l'URSS. Par exemple, la nouvelle Constitution de notre pays comprend non seulement un article sur l'égalité des droits entre hommes et femmes, mais également la garantie matérielle de ces droits, et cela grâce à une proposition faite par le Comité des femmes soviétiques.**

**Propos recueillis par Martine Chaponnière**